

**SYNDICAT  
INTERCOMMUNAL  
de HABSHEIM  
et  
ENVIRONS**

**MAIRIE DE RIXHEIM**  
(Haut-Rhin)  
28, rue Zuber - B. P. 7  
68171 RIXHEIM CEDEX

Téléphone: 03 89 64 59 59

**A R R E T E**  
**PORTANT DELEGATION DE FONCTIONS  
ET DE SIGNATURE**

**N°01-2026**

**La Présidente du Syndicat Intercommunal de Habsheim et Environs,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.5211-9 ;

**Vu** les délibérations du Comité Directeur du Syndicat en date du 16 avril 2026 relatives à l'élection du Président et des Vice-Présidents ;

**CONSIDERANT** qu'il y a intérêt, pour la bonne marche de l'administration, à donner une délégation de fonctions et de signature à Madame Marie-Madeleine STIMPL, 1ère Vice-Présidente,

**ARRETE**

**ARTICLE 1**

Délégation de fonctions est donnée à Madame Marie-Madeleine STIMPL, 1ère Vice-Présidente, sous ma surveillance et ma responsabilité, à l'effet d'accomplir tous actes et de signer tous documents relatifs à la compétence 'Affaires scolaires', y compris pour l'ordonnancement des mandats et titres et la certification des pièces justificatives.

**ARTICLE 2**

Conformément à la délibération du 16 avril 2026, donnant délégation au Président de certaines attributions du Comité Directeur pour la durée de son mandat, délégation est aussi donnée à Madame Marie-Madeleine STIMPL, 1ère Vice-Présidente, pour les affaires relevant de ma propre compétence en cas d'empêchement.

**ARTICLE 3**

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**ARTICLE 4**

Le présent arrêté sera notifié à l'intéressée et ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Sous-Préfet de Mulhouse
- Monsieur le Procureur de la République de Mulhouse
- Madame la responsable du Service de Gestion Comptable de Mulhouse

A Rixheim, le **24 AVR. 2026**

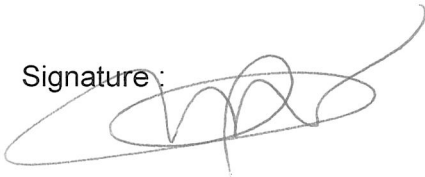
La Présidente,



Catherine MATHIEU-BECHT

Notifiée à l'intéressée le : **24 AVR. 2026**

Signature :



Mise en ligne sur le site internet de la ville de Rixheim le : **24 AVR. 2026**